



actionnaire majoritaire le Département de l'Oise qui exerce aussi la présidence de leurs conseils d'administration, en la personne de Monsieur Frans Desmedt.

La phase d'intégration des moyens communs étant désormais achevée, il est apparu opportun de réunir les deux sociétés en une seule, notamment dans le but d'offrir à leurs clients et actionnaires une meilleure lisibilité de leurs activités comme de simplifier leur fonctionnement.

Mr le maire demande à l'assemblée délibérante des représentants. L'assemblée délibérante confirme que pour la fusion « ADTO-SAO » seront :

Mr Taveau Jacques, ayant pour suppléant Mme Leleu Marie-Françoise pour les assemblées générales,

Mr Taveau Jacques, ayant pour suppléant Mme Leleu Marie-Françoise pour les assemblées spéciales,

Mr Taveau Jacques en qualité de représentant de notre collectivité, si celle-ci était appelée à siéger au conseil d'administration.

**Après en avoir délibéré le conseil municipal vote à l'unanimité.**

### 1.3 SE60

#### adhésion EPCI

Mr Le Maire explique que le syndicat SE60 demande l'adhésion des EPCI, adhésion de la Communauté de communes des Lisières de L'Oise, de la Communauté de communes du pays de Bray et de la Picardie verte.

**Après en avoir délibéré le conseil municipal vote à l'unanimité.**

#### SE60 enfouissement des lignes

Mr le Maire rappelle que suite au passage du représentant de SE60 il avait exposé la possibilité de disposer d'une aide de SE60 pour l'enfouissement des lignes avec un reste à charge pour la commune de CHEPOIX d'environ 50000 € sur deux ans. Les travaux sont donc prévus pour 2021.

**Après en avoir délibéré le conseil municipal vote à l'unanimité.**

#### Diagnostic énergétique des bâtiments communaux

Suite au passage de la représentante de SE60 à la mairie de Chepoix SE60 se propose de faire un diagnostic énergétique gratuit des différents bâtiments communaux.

Mr le maire expose l'intérêt de faire ce diagnostic.

**Après en avoir délibéré le conseil municipal vote à l'unanimité.**

#### 1.4 Délibération de ENTH

Mr Le Maire explique que la mise en place de l'ENT pour le premier degré. Il est nécessaire de mettre en place et d'approuver les conditions techniques administratives et financières d'exercice de la compétence espace numérique de travail 1 er degré par la SMOTHD.

**Après en avoir délibéré le conseil municipal vote à l'unanimité.**

#### **2) Délibération pour le retrait partiel de la délibération du 16/06/2020**

Suite à un courrier reçu de la Sous-Préfecture, contrôle de légalité, suite aux observations faites par la Préfecture, Mr le Maire explique qu'il faut retirer partiellement la délibération du 16/06/2020 concernant la commission CCAS et la commission CAO et la commission électorale

Mr le Maire explique donc qu'il faut procéder à la nomination par arrêté des membres de la commission CCAS et au vote des membres de la commission de la CAO

**Après en avoir délibéré le conseil municipal vote à l'unanimité le retrait partiel de la délibération du 16/06/2020.**

#### **Election et délibération des membres de la commission CAO**

Une liste est proposée pour les titulaires et une liste pour les suppléants. Mr le Maire propose à l'assemblée délibérante de procéder au vote des deux listes.

Mr le maire propose de ne pas procéder au scrutin secret.

Considérant la liste des titulaires, considérant la liste des suppléants, après en avoir délibéré le conseil municipal décide de ne pas procéder au vote au scrutin secret.

Mr Taveau est nommé Président

La liste de titulaire : Mr Florin  
Mr Mancel  
Mme Vincent

Cette liste a été élue à l'unanimité

La liste des suppléants : Mr Decourt  
Mme Deffontaines  
Mme Delcure

Cette liste a été élue à l'unanimité

**Vote et délibération prise à l'unanimité**

#### **Commission CCAS nomination des membres élus et nommés**

Mr le Maire suite aux recommandations de la Préfecture explique aux membres du Conseil Municipal qu'il doit prendre des arrêtés de nomination des membres du CCAS :

Marie-Christine HOUCKE, Guy Florin, Monique MANCEL, Armindo VIEIRA DIAS,  
Martine TAVEAU

**Après en avoir délibéré le conseil municipal vote à l'unanimité.**

### **3) Travaux Achats Subventions.**

Mr le Maire fait le point sur les travaux et subventions.

- Les travaux (trottoirs) rue de la Gare ont débuté le 23 novembre 2020 et doivent se terminer fin de semaine.
- Enfouissement des lignes électriques rue de l'Ecole.
- Subventions demandées pour les travaux de la place du 11 novembre
- Travaux sur les routes de Warmaises en prévision à budgétiser. Mr le Maire explique que dans l'absolu en attendant le versement des subventions il pourra avoir recours à un prêt bancaire.
- Travaux rue Roland Mariage et rue de Bonvillers avec le Département de L'Oise qui s'engage à tout refaire sur 2021. Chiffrage des travaux pour les bordures de trottoirs dans cette rue doit être fait par Mr Taveau ainsi que les demandes de subventions.
- Mr le Maire soumet un devis pour l'achat de matériel informatique pour la mairie devis de la société ADICO prestataire pour un montant de 1362.05€
- Mr le maire soumet un devis pour les travaux dans l'église pour la réparation de la cloche pour un montant de 1129.32 € (Electro aimant)
- Fleurs embellissement des trottoirs suite aux travaux rue de La Herelle (certains riverains se charge de faire le nécessaire)

**Après en avoir délibéré le conseil municipal vote à l'unanimité et donne le pouvoir à Mr Le Maire pour ses différents points.**

### **4) Fêtes de Noël**

**La distribution des cadeaux et des colis est prévu le 20/12/2020, la préparation et l'organisation de la tournée est prévu le samedi 19/12/2020 à 09h15 à la salle des fêtes.**

Pour les enfants un cadeau (choisis par les parents) et un sachet de friandise  
Pour nos séniors une carte cadeau de 40 € (20€ commençants de Breteuil et 20€ chez E.LECLERC) et un colis

### **5) Questions diverses**

- Il est demandé à ce qu'une alerte citoyen soit envoyée à tous pour annoncer les décès
- Mise en place de la commission communication (page facebook et support papier en plus du site internet).
- Pour le moment les vœux du maire au vue du contexte sanitaires sont annulés

- Mr Mancel souligne que beaucoup de voiture ne respecte pas la priorité à droite rue de La Herelle il faut prévoir un marquage au sol pour inciter au ralentissement.
- Il y a de nouveau des soucis avec des jeunes du village qui ne font pas attention et qui ont un comportement dangereux sur les routes à vélo et trottinettes. Les enfants sont identifiés un rappel sera fait aux parents dans un premier temps avant un signalement aux autorités compétentes
- Les nuisances des locataires place du 11 novembre se sont calmés le propriétaire en a été informé.
- Une réunion pour les éoliennes était prévue mais les représentants ne se sont pas déplacés et n'ont pas prévenue de leur absence.
- Mme Leleu demande s'il est possible de se renseigner pour le ramassage des déchets verts Mr le Maire explique que ce n'est pas dans les compétences de la communauté de commune.

Levée de séance 21h10

